



SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT

PREMIÈRE SECTION - AFFAIRES GÉNÉRALES


Du Vatican, le 26 janvier 2018

Mesdames,

Votre lettre accompagnée de différents textes est bien parvenue à Sa Sainteté le Pape François. Il vous remercie de la confiance que vous lui avez manifestée.

Sensible à votre démarche, le Saint-Père vous assure de sa prière pour vous, ainsi que pour vos époux et tous vos proches. Il rend grâce à Dieu pour le temps de partage que vous avez vécu et pour les différentes manières dont vous participez au ministère diaconal de vos époux. Comme le Saint-Père l'a rappelé dans son Discours à la Délégation du Centre International du Diaconat, « *les diacres sont précisément le visage de l'Église dans la vie quotidienne, d'une communauté qui vit et qui marche au milieu des gens et dans laquelle ce n'est pas celui qui commande qui est grand, mais celui qui sert* (Cf. Lc.22,26) » (Le Vatican, 4 juin 2016). Ainsi, il vous encourage, dans le respect de la diversité de vos charismes, à participer à ce ministère confié à vos époux, « *parce que "le génie féminin est nécessaire dans toutes les expressions de la vie sociale" [...] et dans les divers lieux où sont prises des décisions importantes, aussi bien dans l'Église que dans les structures sociales* » (Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, n.103). Avec cette espérance, le Saint-Père vous bénit de grand cœur, ainsi que vos époux et les membres de vos familles. Il vous demande aussi de continuer à prier pour lui et pour sa mission.

Veillez croire, Mesdames, à mon dévouement dans le Seigneur.

  
Mgr Paolo Borgia  
Assesseur

---

Service diocésain du Diaconat  
*Aux épouses des diacres permanents*  
LA ROCHE-SUR-YON